

Pleins feux

sur les AU

août 2007

Journée mondiale d'action en faveur des syndicalistes iraniens Mahmoud Salehi et Mansour Ossanlu

« Quand j'étais en prison et que j'ai entendu parler de toute cette mobilisation, ça m'a remonté le moral. Dans cette lutte, obtenir un soutien pareil de la part de gens qui sont à des milliers de kilomètres, c'est inestimable. » - Mansour Ossanlu, s'adressant aux militants de la section britannique d'Amnesty International peu avant son arrestation en juillet 2007.



Manifestation devant l'ambassade d'Iran à Londres, le 9 août 2007.

© AI

Le 9 août 2007, Amnesty International s'est jointe à la Confédération syndicale internationale et à la Fédération internationale des ouvriers du transport pour soutenir la Journée internationale d'action en faveur des prisonniers d'opinion Mansour Ossanlu et Mahmoud Salehi.

Mansour Ossanlu et Mahmoud Salehi ont tous deux été arrêtés sur des chefs d'accusation confus ayant pour but de stopper leurs actions pour la mise en place de syndicats forts qui soient capables de défendre les droits fondamentaux des travailleurs contre les lois et les pratiques discriminatoires qui limitent ces droits en Iran.

En signe de protestation, des mouvements de grève et des manifestations ont eu lieu dans 24 villes tout autour du monde et des délégations se sont rendues dans les ambassades iraniennes, de Melbourne à Katmandou, de Paris à Bombay, du Caire à Washington, pour demander la libération immédiate des deux hommes.

À Londres, les manifestants, parmi lesquels se trouvaient des militants de la section britannique d'Amnesty International, ont appris que cinq membres du comité exécutif du syndicat de Mansour Ossanlu avaient été arrêtés alors qu'ils prenaient part à la Journée d'action à Téhéran, en Iran. Le responsable de la campagne d'Amnesty International pour les syndicats au sein de la section du Royaume-Uni, Shane Enright, a déclaré : « *Il est clair que la situation des syndicalistes et des défenseurs des droits humains en Iran est particulièrement précaire, mais la collaboration entre Amnesty International et les syndicats du monde entier est de bon augure pour nos efforts communs visant à faire libérer Ossanlu et Salehi.* »



Des syndicalistes et des militants d'Amnesty International manifestent devant l'ambassade iranienne à Londres lors de l'Action mondiale. ©AI

Au total, Mansour Ossanlu, président du Syndicat des travailleurs de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue (*Sherkat-e Vahed*), a déjà passé plus de neuf mois en détention entre décembre 2005 et décembre 2006 en raison de ses activités syndicales, et il devait comparaître en justice. Le 10 juillet 2007, vers 19 h, des hommes en civil l'auraient jeté dans une voiture et frappé. Le 12 juillet, certaines informations indiquaient qu'il était détenu à la section 209 de la prison d'Evin, à Téhéran. On sait que sa santé se dégrade, et il n'a pas été autorisé à recevoir de soins médicaux en prison.

Peu avant son arrestation, il s'était rendu en Europe afin de recueillir des soutiens internationaux à l'égard des syndicats indépendants d'Iran. Au cours d'une visite à la section britannique d'Amnesty International, il a remercié l'organisation et a déclaré : « [les appels des membres et des militants syndicaux] nous ont fait savoir que nous n'étions pas seuls. Quand j'étais en prison et que j'ai entendu parler de toute cette mobilisation, ça m'a remonté le moral. Dans cette lutte, obtenir un soutien pareil de la part de gens qui sont à des milliers de kilomètres, c'est inestimable. Ce travail de campagne a également permis de lever le voile sur la répression et de faire en sorte que les autorités sachent que le monde extérieur les observe. »

Mahmoud Salehi, porte-parole du Comité organisationnel pour la création de syndicats et ancien président de l'Association des ouvriers boulangers de Saqqez, le premier syndicat véritablement indépendant en Iran, est détenu depuis le 9 avril 2007. Il avait été arrêté avec six autres militants syndicaux à la suite d'une manifestation pacifique célébrant le 1^{er} mai 2004. En novembre 2005, il avait été condamné à cinq années d'emprisonnement et à trois ans d'exil intérieur à Qorveh (province du Kurdistan), dans le nord-ouest du pays. Les activités syndicales de Mahmoud Salehi, et notamment sa rencontre avec des représentants de la Confédération internationale des syndicats libres, ont été citées comme preuves contre lui.

Depuis sa cellule à la prison de Sanandaj, Mahmoud Salehi a déclaré : « Je me suis toujours vu comme faisant partie de la classe ouvrière mondiale, une classe qui a toujours lutté pour que ses droits soient reconnus et respectés... Je crois que les travailleurs en Iran sont dans une position délicate et qu'ils sont en train de passer d'une situation où il n'y avait pas assez d'organisations à une autre où de grandes organisations sont en formation. Nous devons être présents pendant cette étape. Notre liberté donne cette assurance à des millions de travailleurs qu'ils peuvent exercer leurs droits, y compris celui d'organiser et de célébrer en toute indépendance la journée mondiale du travail, sans avoir à payer le prix fort pour ça. »

Mahmoud Salehi n'a qu'un rein et il souffre régulièrement d'une maladie grave liée à ce problème. En prison, il n'a apparemment pas été autorisé à recevoir les soins médicaux spécialisés dont il a besoin. Il a exprimé sa « profonde gratitude envers tous les amis et les militants pour le droit du travail qui, vu les conditions économiques et politiques très dures en Iran, ont dû supporter tant de choses pour lancer une campagne en [sa] faveur et pour la libération de M. Ossanlu ».

Mansour Ossanlu est membre de la minorité azérie d'Iran et Mahmoud Salehi est kurde.

Pour en savoir plus sur Mahmoud Salehi, cf. l'AU 176/07, MDE 13/082/2007, 6 juillet 2007 ; pour en savoir plus sur Mansour Ossanlu, cf. l'AU 08/06, MDE 13/002/2006, 9 janvier 2006.

Le site de la section britannique d'Amnesty International (www.amnesty.org.uk/tradeunions) présente également une action en faveur des deux hommes ainsi que le message complet de Mahmoud Salehi.

La version originale en langue anglaise a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>